

Le 9 août 2021

Province de Québec
Conseil municipal de la Municipalité de
Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

À une session extraordinaire du conseil municipal de notre localité, tenue le lundi 9 août à 19h30 sous la présidence de Monsieur Gilles Dumont maire suppléant, sont présents les conseillers suivants :

Madame	Mélissa Lord
Monsieur	Roberto Pelletier
Monsieur	Frédéric Beaulieu

Absent Monsieur Patrick Beaulieu

Postes vacants : Maire et siège numéro 2

Assiste également à la séance du conseil, madame Dominique Michaud, directrice générale/secrétaire-trésorière.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie du projet de procès-verbal ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

PROJET ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue**
- 2- Conformité du quorum**
- 3- Adoption de l'ordre du jour**
 - a. Période de questions portant sur ordre du jour
- 4- Soumission – Refinancement dette à long terme règlement #364 et #369 (Ponceau Vieux chemin et Abri à Sel)**
- 5- Période de questions**
- 6- Levée de l'assemblée**
- 7- Période de questions**
- 8- Levée de l'assemblée**

1- Mot de bienvenue

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue à tous les membres présents et à tous ceux et celles qui composent l'assistance.

2- Conformité du quorum

Le président de l'assemblée vérifie le quorum requis et déclare la session ouverte.

3- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Frédéric Beaulieu appuyé par Mélissa Lord et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté.

4- Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 382 700 \$ qui sera réalisé le 16 août 2021

08-21-9320

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha! souhaite emprunter par billets pour un montant total de 382 700 \$ qui sera réalisé le 16 août 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
364	59 500 \$
364	116 600 \$
369	206 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Il est proposé par Mélissa Lord appuyé par Roberto Pelletier et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 16 août 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 16 février et le 16 août de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire suppléant Gilles Dumont et la secrétaire-trésorière Dominique Michaud;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	73 900 \$	
2023.	75 100 \$	
2024.	76 500 \$	
2025.	77 900 \$	
2026.	79 300 \$	(à payer en 2026)
2026.	0 \$	(à renouveler)

4.1- Soumissions pour l'émission de billets

08-21-9321

Date d'ouverture :	9 août 2021	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	16 août 2021
Montant :	382 700 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha! a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 16 août 2021, au montant de 382 700 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - CD DU TRANSCONTINENTAL-PORTAGE

73 900 \$	1,69000 %	2022
75 100 \$	1,69000 %	2023
76 500 \$	1,69000 %	2024
77 900 \$	1,69000 %	2025
79 300 \$	1,69000 %	2026
Prix : 100,00000		Coût réel : 1,69000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

73 900 \$	0,65000 %	2022
75 100 \$	0,90000 %	2023
76 500 \$	1,15000 %	2024
77 900 \$	1,45000 %	2025
79 300 \$	1,60000 %	2026
Prix : 98,56300		Coût réel : 1,80813 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

73 900 \$	1,87000 %	2022
75 100 \$	1,87000 %	2023
76 500 \$	1,87000 %	2024
77 900 \$	1,87000 %	2025
79 300 \$	1,87000 %	2026
Prix : 100,00000		Coût réel : 1,87000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CD DU TRANSCONTINENTAL PORTAGE est la plus avantageuse;

Il est proposé par Mélissa Lord appuyé par Frédéric Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de la paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha! accepte l'offre qui lui est faite de CD DU TRANSCONTINENTAL PORTAGE pour son emprunt par billets en date du 16 août 2021 au montant de 382 700 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 364 et 369. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

5- Période de questions

6- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19h39.

Gilles Dumont

Maire suppléant

Dominique Michaud

DG et Secrétaire-trésorière